

582501-2026 - Competition

Switzerland – Consultative engineering and construction services – Albus - Ecole St-Aubin
OJ S 162/2026 24/08/2026
Contract or concession notice – standard regime
Services

1. Buyer

1.1. Buyer

Official name: Commune de Saint-Aubin

Email: federico.coca@saint-aubin.ch

Legal type of the buyer: Body governed by public law, controlled by a local authority

Activity of the contracting authority: General public services

2. Procedure

2.1. Procedure

Title: Albus - Ecole St-Aubin

Description: Le projet prévoit la réalisation d'un nouvel établissement scolaire tout en maintenant le fonctionnement du site grâce à un phasage des travaux en trois étapes successives. Cette organisation constitue l'un des principaux défis du mandat d'ingénierie civile. Elle requiert une planification rigoureuse, une anticipation permanente des interfaces entre les différentes phases ainsi qu'une coordination étroite avec le maître d'ouvrage, l'équipe de mandataires et les entreprises. L'objectif est de garantir la sécurité des usagers, la continuité des activités, le respect des délais et la maîtrise des coûts tout au long du projet. La première étape consiste en la déconstruction du pavillon scolaire, dit « La Grange » et des garages existants afin de libérer les emprises nécessaires à la construction de la nouvelle école. Afin d'assurer la continuité des activités scolaires durant cette phase, trois variantes, pouvant être mises en œuvre de manière indépendante. La première prévoit l'aménagement de salles de classe provisoires sur le site scolaire, tandis que la seconde et la troisième consistent à implanter un pavillon provisoire à l'emplacement du « site sportif » ou du « site agrico ». Durant cette phase, l'ingénieur civil est chargé d'analyser les contraintes du site, d'identifier les réseaux existants, de définir les mesures permettant de préserver la stabilité des terrains et des ouvrages voisins et de planifier les terrassements ainsi que les adaptations des infrastructures enterrées et fondations des pavillons provisoires. Une attention particulière est portée à l'organisation des accès de chantier, à la sécurité des utilisateurs du site et à la valorisation des matériaux issus de la déconstruction dans une démarche respectueuse de l'environnement. La deuxième étape correspond à la construction du nouveau complexe scolaire et à la transformation du bâtiment existant, dit « La Ferme ». Le concept constructif retenu repose sur un système structurel composé de voiles en bois préfabriqués, organisés selon une trame régulière commune à l'ensemble des bâtiments. Cette typologie répétitive permet de développer une solution à la fois rationnelle, économique et facilement reproductible. L'utilisation du bois comme matériau principal limite le recours au béton, celui-ci étant essentiellement réservé aux fondations et au socle des bâtiments, ce qui contribue à réduire l'empreinte carbone du projet. La préfabrication des éléments structurels constitue également un atout majeur puisqu'elle permet de diminuer la durée des interventions sur site, de maîtriser la qualité d'exécution et de réduire les nuisances liées au chantier pour les élèves, le corps enseignant et les riverains. Cette phase concentre les principaux enjeux

techniques du projet. L'ingénieur civil conçoit et dimensionne les structures en recherchant des solutions durables, robustes et économiquement optimisées, conformes aux normes SIA et aux exigences du maître d'ouvrage. Il veille à l'intégration harmonieuse des nouvelles constructions avec les bâtiments conservés, coordonne les interfaces avec les autres disciplines, notamment l'architecture, les techniques du bâtiment et les aménagements extérieurs, et s'assure de la compatibilité des ouvrages avec les conditions géotechniques du site. Une attention particulière est également portée à la gestion des eaux, à l'adaptation des réseaux, à la sécurité durant les travaux ainsi qu'au suivi de la qualité, des coûts et du planning d'exécution. La troisième étape correspond aux aménagements extérieurs, dont la place du village qui doit être conçue comme un espace flexible et accueillant offrant une grande valeur d'usage pour les habitants et visiteurs, et les interfaces avec les parcelles voisines. L'arrêt de bus, faisant partie du périmètre du concours, n'est pas l'objet du présent cahier des charges.

Procedure identifier: 7dab6ef3-b070-4aae-ac67-f97c2714af03

Type of procedure: Open

The procedure is accelerated: no

2.1.1. Purpose

Main nature of the contract: Services

Main classification (cpv): 71310000 Consultative engineering and construction services

2.1.2. Place of performance

Town: Saint-Aubin

Postcode: 1566

Country subdivision (NUTS): Fribourg / Freiburg (CH022)

Country: Switzerland

2.1.4. General information

Legal basis:

Directive 2014/24/EU

2.1.6. Grounds for exclusion

Sources of grounds for exclusion: Procurement Document

5. Lot

5.1. Lot: LOT-0000

Title: Albus - Ecole St-Aubin

Description: Le projet prévoit la réalisation d'un nouvel établissement scolaire tout en maintenant le fonctionnement du site grâce à un phasage des travaux en trois étapes successives. Cette organisation constitue l'un des principaux défis du mandat d'ingénierie civile. Elle requiert une planification rigoureuse, une anticipation permanente des interfaces entre les différentes phases ainsi qu'une coordination étroite avec le maître d'ouvrage, l'équipe de mandataires et les entreprises. L'objectif est de garantir la sécurité des usagers, la continuité des activités, le respect des délais et la maîtrise des coûts tout au long du projet. La première étape consiste en la déconstruction du pavillon scolaire, dit « La Grange » et des garages existants afin de libérer les emprises nécessaires à la construction de la nouvelle école. Afin d'assurer la continuité des activités scolaires durant cette phase, trois variantes, pouvant être mises en œuvre de manière indépendante. La première prévoit l'aménagement de salles de classe provisoires sur le site scolaire, tandis que la seconde et la troisième consistent à implanter un pavillon provisoire à l'emplacement du « site sportif » ou du « site

agrico ». Durant cette phase, l'ingénieur civil est chargé d'analyser les contraintes du site, d'identifier les réseaux existants, de définir les mesures permettant de préserver la stabilité des terrains et des ouvrages voisins et de planifier les terrassements ainsi que les adaptations des infrastructures enterrées et fondations des pavillons provisoires. Une attention particulière est portée à l'organisation des accès de chantier, à la sécurité des utilisateurs du site et à la valorisation des matériaux issus de la déconstruction dans une démarche respectueuse de l'environnement. La deuxième étape correspond à la construction du nouveau complexe scolaire et à la transformation du bâtiment existant, dit « La Ferme ». Le concept constructif retenu repose sur un système structurel composé de voiles en bois préfabriqués, organisés selon une trame régulière commune à l'ensemble des bâtiments. Cette typologie répétitive permet de développer une solution à la fois rationnelle, économique et facilement reproductible. L'utilisation du bois comme matériau principal limite le recours au béton, celui-ci étant essentiellement réservé aux fondations et au socle des bâtiments, ce qui contribue à réduire l'empreinte carbone du projet. La préfabrication des éléments structurels constitue également un atout majeur puisqu'elle permet de diminuer la durée des interventions sur site, de maîtriser la qualité d'exécution et de réduire les nuisances liées au chantier pour les élèves, le corps enseignant et les riverains. Cette phase concentre les principaux enjeux techniques du projet. L'ingénieur civil conçoit et dimensionne les structures en recherchant des solutions durables, robustes et économiquement optimisées, conformes aux normes SIA et aux exigences du maître d'ouvrage. Il veille à l'intégration harmonieuse des nouvelles constructions avec les bâtiments conservés, coordonne les interfaces avec les autres disciplines, notamment l'architecture, les techniques du bâtiment et les aménagements extérieurs, et s'assure de la compatibilité des ouvrages avec les conditions géotechniques du site. Une attention particulière est également portée à la gestion des eaux, à l'adaptation des réseaux, à la sécurité durant les travaux ainsi qu'au suivi de la qualité, des coûts et du planning d'exécution. La troisième étape correspond aux aménagements extérieurs, dont la place du village qui doit être conçue comme un espace flexible et accueillant offrant une grande valeur d'usage pour les habitants et visiteurs, et les interfaces avec les parcelles voisines. L'arrêt de bus, faisant partie du périmètre du concours, n'est pas l'objet du présent cahier des charges.

5.1.1. Purpose

Main nature of the contract: Services

Main classification (cpv): 71310000 Consultative engineering and construction services

5.1.2. Place of performance

Town: Saint-Aubin

Postcode: 1566

Country subdivision (NUTS): Fribourg / Freiburg (CH022)

Country: Switzerland

5.1.3. Estimated duration

Other duration: Unknown

5.1.4. Renewal

Maximum renewals: 0

5.1.6. General information

Reserved participation:

Participation is not reserved.

The names and professional qualifications of the staff assigned to perform the contract must be given: Not yet known

Procurement Project not financed with EU Funds.

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement (GPA): yes

5.1.9. Selection criteria

Sources of selection criteria: Procurement Document

5.1.10. Award criteria

Criterion:

Type: Quality

Description: Critères d'adjudication

Description of the method to be used if weighting cannot be expressed by criteria: Les critères d'adjudication sont définis dans les documents.

5.1.11. Procurement documents

Access to certain procurement documents is restricted

Information about restricted documents is available at: <https://www.simap.ch/fr/redirect?context=eyJwYWdlIjoicHJvamVjdCIsInJvbGUiOm51bGwslm9yZ0lkIjpudWxsLCJwcm9qZWNO0SWQ>

Ad hoc communication channel:

Name: Simap.ch

5.1.12. Terms of procurement

Terms of submission:

Electronic submission: Allowed

Address for submission: <https://www.simap.ch/fr/redirect?context=eyJwYWdlIjoicHJvamVjdCIsInJvbGUiOm51bGwslm9yZ0lkIjpudWxsLCJwcm9qZWNO0SWQ>

Languages in which tenders or requests to participate may be submitted: French

Electronic catalogue: Not allowed

Variants: Not allowed

Tenderers may submit more than one tender: Not allowed

Deadline for receipt of tenders: 30/10/2026 12:00:00 (UTC+01:00) Central European Time, Western European Summer Time

Duration during which the tender must remain valid: 152 Days

Terms of contract:

The execution of the contract must be performed within the framework of sheltered employment programmes: Not yet known

Conditions relating to the performance of the contract: Plus d'informations dans la publication officielle sur simap.ch

Electronic invoicing: Required

Electronic ordering will be used: no

Electronic payment will be used: yes

Financial arrangement: Plus d'informations dans la publication officielle sur simap.ch

5.1.15. Techniques

Framework agreement:

No framework agreement

Information about the dynamic purchasing system:

No dynamic purchase system

5.1.16. Further information, mediation and review

Review organisation: Tribunal administratif fédéral

Information about review deadlines: Voies de droit Cet appel d'offre peut, dans un délai de 20 jours dès la présente publication, faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal cantonal, section

administrative, Rue des Augustins 3, Case postale 630, 1701 Fribourg. ou de la Préfecture de la Sarine, Grand-Rue 51, 1700 Fribourg. ou de la Préfecture de la Gruyère, Pl. du Tilleul 1, 1630 Bulle. d)auprès de la Préfecture de la Veveyse, le Château, 1680 Châtel St Denis ou de la préfecture de la Broye, Au Château, 1470 Estavayer-le-Lac ou de la Préfecture du Lac, Schlossgasse 1, 3280 Morat. g)auprès de la Préfecture de la Glâne, Grand'Rue 51, 1700 Fribourg

Organisation providing additional information about the procurement procedure: Commune de Saint-Aubin

8. Organisations

8.1. ORG-0001

Official name: Commune de Saint-Aubin

Registration number: fb4b5d30-3792-471f-9e45-05e39fbae204

Postal address: Place du Château 1

Town: Saint-Aubin

Postcode: 1566

Country subdivision (NUTS): Fribourg / Freiburg (CH022)

Country: Switzerland

Email: federico.coca@saint-aubin.ch

Telephone: +41266773677

Roles of this organisation:

Buyer

Organisation providing additional information about the procurement procedure

8.1. ORG-0002

Official name: Tribunal administratif fédéral

Registration number: BVGER

Postal address: Postfach

Town: St. Gallen

Postcode: 9023

Country subdivision (NUTS): St. Gallen (CH055)

Country: Switzerland

Email: info@bvger.admin.ch

Telephone: +41584652626

Internet address: <https://www.bvger.ch>

Roles of this organisation:

Review organisation

8.1. ORG-0003

Official name: Simap.ch

Registration number: CH001

Postal address: Holzikofenweg 36

Town: Bern

Postcode: 3003

Country subdivision (NUTS): Bern / Berne (CH021)

Country: Switzerland

Email: support@simap.ch

Telephone: +41584646388

Internet address: <https://www.simap.ch>

Roles of this organisation:

TED eSender

Notice information

Notice identifier/version: 0cc82299-eb6f-4a9e-a3ca-6e30dc6110c9 - 01

Form type: Competition

Notice type: Contract or concession notice – standard regime

Notice subtype: 16

Notice dispatch date: 21/08/2026 02:25:57 (UTC+02:00) Eastern European Time, Central European Summer Time

Languages in which this notice is officially available: French

Notice publication number: 582501-2026

OJ S issue number: 162/2026

Publication date: 24/08/2026